YUMA AUDIT ERNST & YOUNG et Autres

Sidetrade

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

YUMA AUDIT
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris
S.A.S. au capital de € 36 000
798 824 074 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Sidetrade

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Sidetrade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Sidetrade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 7 de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des écarts d'acquisition et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons contrôlé le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT	ERNST & YOUNG et Autres
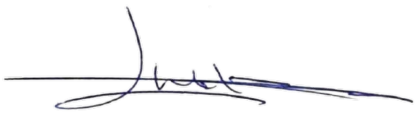	
Laurent Halfon	Carine Malval

SIDETRADE

Siège social : 114 rue Gallieni - 92100 Boulogne-Billancourt

Comptes consolidés au 31 décembre 2024

États financiers

1. Bilan consolidé

Bilan actif consolidé (en euros)	Notes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	12.2024	12.2023
Capital souscrit non appelé					
Écart d'acquisition	Note 1	27 252 893	-820 415	26 432 478	22 233 042
Frais d'établissement		30 000	-30 000	0	0
Frais de développement		4 190 983	-3 784 316	406 667	486 667
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences		513 690	-472 939	40 751	59 407
Relation clientèle		4 417 019	-520 851	3 896 168	2 700 000
Immobilisations incorporelles	Note 2	**36 404 586**	**-5 628 521**	**30 776 065**	**25 479 115**
Constructions		26 543	-26 543	0	0
Installations techniques, matériel & outillage		800 216	-517 200	283 016	372 181
Autres immobilisations corporelles		4 608 249	-3 934 064	674 185	776 442
Immobilisations corporelles	Note 2	**5 435 008**	**-4 477 807**	**957 202**	**1 148 623**
Titres de participation		0	0	0	0
Créances rattachées à des participations		0	0	0	0
Prêts		386 556		386 556	342 590
Dépôts et cautionnements versés		637 906		637 906	573 081
Autres créances immobilisées		368 933		368 933	185 047
Immobilisations financières	Note 3	**1 393 395**	**0**	**1 393 395**	**1 100 719**
Actif immobilisé		**43 232 989**	**-10 106 328**	**33 126 661**	**27 728 456**
Stocks et en-cours		**13 958**		**13 958**	
Clients et comptes rattachés		12 192 639	-2 357 561	9 835 078	8 509 038
Clients et comptes rattachés	Note 4	**12 192 639**	**-2 357 561**	**9 835 078**	**8 509 038**
Autres créances et comptes de régularisation	Note 5	**6 818 219**	**0**	**6 818 219**	**3 517 127**
VMP		12 533 603		12 533 603	19 949 849
Disponibilités		12 572 324		12 572 324	3 840 928
Intérêts courus non échus s/ dispo.		119 119		119 119	161 035
Disponibilités et divers	Note 6	**25 225 046**	**0**	**25 225 046**	**23 951 813**
Charges constatées d'avance	Note 7	**1 685 741**		**1 685 741**	**1 281 708**
Actif circulant		**45 935 603**	**-2 357 561**	**43 578 042**	**37 259 686**
Total Actif		**89 168 592**	**-12 463 889**	**76 704 703**	**64 988 142**

Bilan passif consolidé (en euros)	Notes	12.2024	12.2023
Capital		1 482 899	1 467 926
Primes liées au capital		4 893 429	4 908 402
Réserves consolidées		31 725 221	25 634 736
Auto-contrôle		-6 593 868	-6 640 919
Résultat net (Part du groupe)		7 896 749	5 626 400
Total des capitaux propres	**Note 9**	**39 404 430**	**30 996 544**
Intérêts minoritaires		87 274	**0**
Intérêts minoritaires		**87 274**	**0**
Avances conditionnées	**Note 10**		309 352
Autres fonds propres		**0**	**309 352**
Provisions pour risques		1 027 319	558 146
Provisions pour pensions et retraites		188 598	155 444
Provisions pour risques et charges	**Note 11**	**1 215 917**	**713 590**
Emprunts et dettes financières diverses		7 899 766	10 216 471
Dépôts et cautionnements reçus		3 229	4 587
Intérêts courus sur emprunts		8 509	10 918
Concours bancaires			40 304
Dettes financières	**Note 12**	**7 911 504**	**10 272 280**
Avances et acomptes reçus sur commandes		**1 248 290**	**1 572 424**
Fournisseurs et comptes rattachés	**Note 13**	3 725 616	2 431 534
Dettes fiscales et sociales	**Note 14**	7 886 002	4 957 063
Autres dettes	**Note 15**	1 209 153	2 195 574
Dettes diverses		**12 820 771**	**9 584 171**
Produits constatés d'avance		**14 016 517**	**11 539 780**
Total Passif		**76 704 703**	**64 988 142**

2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (en euros)	Notes	12.2024	12.2023
Chiffre d'affaires	Note 17	**54 976 870**	**43 739 255**
Production immobilisée		139 129	220 000
Subventions d'exploitation		169 926	2 371 349
Reprise sur provisions d'exploitation, transferts de charges d'exploitation		320 833	1 251 362
Autres produits		2 311 653	2 466 631
Autres produits d'exploitation	Note 18	**2 941 541**	**6 309 341**
Produits d'exploitation		**57 918 411**	**50 048 596**
Autres achats et charges externes		-13 515 533	-12 763 186
Charges externes		**-13 515 533**	**-12 763 186**
Impôts et taxes	Note 19	**-412 470**	**-361 551**
Rémunérations du personnel		-27 945 367	-22 544 294
Charges sociales		-7 255 740	-6 476 723
Autres charges de personnel		-51 350	-36 585
Charges de personnel	Note 20	**-35 252 457**	**-29 057 603**
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles		-507 474	-426 886
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles		-603 472	-559 795
Dot. aux provisions d'exploitation		-589 108	-439 561
Dot/Prov. engagements de retraite		-33 154	-30 805
Dotations pour dépr. des actifs circulants		-1 197 599	-600 823
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	Note 21	**-2 930 807**	**-2 057 870**
Autres charges non courantes		3	-76
Charges d'exploitation		**-52 111 264**	**-44 240 286**
Résultat d'exploitation		**5 807 147**	**5 808 310**

	Notes	12.2024	12.2023
Résultat d'exploitation		**5 807 147**	**5 808 310**
Reprises sur provisions à caractère financier		7 813	287 105
Gains de change sur opérations financières		11 147	185 456
Autres produits financiers		703 571	515 268
Produits financiers		**722 531**	**987 829**
Charges d'intérêts		-49 750	-78 746
Pertes sur créances financières et VMP		11 112	-265 026
Pertes de change sur opérations financières		-28 311	-259 274
Autres charges financières		-1 537	
Dot. aux provisions à caractère financier			-7 813
Charges financières		**-68 486**	**-610 859**
Résultat financier	**Note 22**	**654 045**	**376 970**
Résultat courant des entreprises intégrées		**6 461 192**	**6 185 280**
Produits exceptionnels		1 025	1
Produits de cession d'immo. incorp.			
Produits exceptionnels		**1 025**	**1**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		-630	-1 280
VNC des immo. incorp. cédées			
Charges exceptionnelles		**-630**	**-1 280**
Résultat exceptionnel	**Note 23**	**395**	**-1 279**
Crédit d'Impôt Recherche		2 560 435	
Impôt sur les bénéfices		-1 105 761	-571 695
Impôts différés		39 871	14 094
Impôts sur les résultats	**Note 25**	**1 494 545**	**-557 601**
Résultat net des entreprises intégrées		**7 956 132**	**5 626 400**
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		**7 956 132**	**5 626 400**
Intérêts minoritaires		59 384	
Résultat net (part du groupe)		**7 896 749**	**5 626 400**

3. Changement de présentation comptable du crédit d'impôt recherche

Depuis la publication du règlement 2020-01 le 9 octobre 2020, Le produit résultant du dispositif CIR doit être présenté en diminution de l'impôt sur les sociétés dans le compte de résultat consolidé.

L'ANC tolérait une période de transition de 3 ans s'arrêtant au 31 décembre 2023 avant de faire ce reclassement. Ce reclassement a été réalisé dans les comptes 2024.

Par conséquent, les produits d'exploitation jusqu'en 2023 intégraient les crédits d'impôt recherche du groupe. Dans les comptes de 2024, les crédits d'impôt recherche sont désormais présentés sur la ligne « Crédit impôt recherche », en diminution des impôts sur les résultats.

Afin de permettre une lecture comparable du résultat d'exploitation entre les deux exercices, le CIR est présenté ci-dessous selon l'ancienne méthode en résultat d'exploitation :

	12.2024	12.2023
Résultat d'exploitation	**5 807 147**	**5 808 310**
Crédit d'Impôt Recherche reclassé en produit d'exploitation	2 560 435	0
Résultat d'exploitation avec crédit d'impôt recherche	**8 367 582**	**5 808 310**

4. Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé (en k€)	12.2024	12.2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	**7 956**	**5 626**
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 408	888
Variation de l'impôt différé	-40	-14
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs		
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-118	11
Marge brute d'autofinancement	**9 207**	**6 511**
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	360	2 186
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'EXPLOITATION (I)	**9 567**	**8 697**
Acquisitions d'immobilisations	-1 000	-3 396
Cessions d'immobilisations		
Réduction des autres immobilisations financières	6	657
Incidence des variations de périmètre	-5 165	
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'INVESTISSEMENT (II)	**-6 159**	**-2 738**
Émissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-2 329	-1 737
Variations des avances conditionnées	-183	-425
Augmentations / réductions de capital		
Cessions / Acquisitions nettes d'actions propres	353	-194
Variation nette des concours bancaires		-2
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT(III)	**-2 160**	**-2 358**
Variation de change sur la trésorerie (IV)	66	-19
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	**66**	**-19**
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	**1 314**	**3 582**
Trésorerie : ouverture	23 912	20 330
Trésorerie : ouverture	**23 912**	**20 330**
Trésorerie : clôture	**25 225**	**23 912**

La trésorerie s'élève à 25 225 k€ en 2024 contre 23 912 k€ en 2023 (+6%). Cette hausse s'explique notamment par :

- La variation négative du BFR (+360 k€) provenant principalement d'une hausse nette des créances clients (-671 k€), d'une hausse des créances de CIR due à un remboursement différé de 3 ans du CIR de Sidetrade SA suite au dépassement du seuil de définition d'une PME communautaire (-2 292 k€),

une hausse des produits constatés d'avance (+1 549 k€) et une hausse des dettes fournisseurs (+ 837k€)

- La baisse de trésorerie due aux acquisitions des immobilisations principalement des immobilisations corporelles pour 349 k€, des immobilisations incorporelles pour 188 k€ et un paiement du complément de prix de CreditPoint pour 172 k€
- La baisse de trésorerie due aux remboursements des différents emprunts et avances remboursables (-2 500 k€) intégrant principalement les remboursements suivants : 931 k€ pour l'emprunt BNP, 1 309k€ pour les emprunts BPI et 183 k€ d'avances remboursables.
- La baisse de trésorerie due au coût net d'acquisition de SHS Viveon AG pour 5 165K€ (6 599 k€ pour l'acquisition des titres compensé par 1 434 k€ de trésorerie disponible).

5. Présentation du Groupe et faits marquants de l'exercice

Forte croissance du CA en 2024 : +26% dont +22% pour les abonnements SaaS

Sidetrade a enregistré un chiffre d'affaires annuel de 55,0 M€ en 2024, représentant une progression de 26% par rapport à l'année précédente et de 16% à périmètre comparable (excluant l'acquisition de SHS Viveon finalisée en juin 2024), soulignant une dynamique interne solide.

Plusieurs facteurs expliquent ces résultats remarquables :

- **Une croissance organique soutenue**

Hors contribution de SHS Viveon, Sidetrade a démontré une forte capacité à maintenir une dynamique de croissance. Le chiffre d'affaires global (hors acquisition) a progressé de 16%, tandis que les abonnements SaaS ont affiché une hausse notable de 15%. Cette performance a été particulièrement renforcée par un premier semestre record en matière de prises de commandes.

En parallèle, l'activité Services a enregistré une croissance exceptionnelle de 24%, notamment grâce à des projets d'implémentation globaux.

- **Acquisition stratégique de SHS Viveon**

Depuis son intégration au sein de Sidetrade le 1er juillet 2024, SHS Viveon a contribué à hauteur de 4,4 M€ de chiffre d'affaires, consolidant la dynamique de croissance du groupe. Ses activités sont désormais rattachées à la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse et Europe de l'Est).. Cette nouvelle région s'affirme comme un nouveau levier pour la croissance du groupe.

- **Une empreinte internationale en pleine expansion (65% du CA)**

Sidetrade renforce sa présence sur la scène mondiale, confirmant l'internationalisation comme pilier de sa stratégie de développement. L'intégration de SHS Viveon a propulsé la part du chiffre d'affaires réalisé hors de France à 65%, une évolution marquante qui témoigne de l'expansion réussie du groupe.

Par ailleurs, avec 70% de ses effectifs basés à l'étranger, Sidetrade démontre une capacité à conquérir des marchés globaux tout en préservant une proximité essentielle avec ses clients locaux, gage de confiance et d'efficacité.

- **Une performance exceptionnelle en Amérique du Nord (+36%)**

La région nord-américaine a enregistré la plus forte croissance géographique en 2024, avec une progression de 36%, représentant 16,6 M€ du chiffre d'affaires annuel. Ce marché stratégique continuera de jouer un rôle majeur dans les ambitions de développement de Sidetrade.

Rentabilité en forte progression à 15% tout en investissant 5,2 M€ supplémentaires

Le résultat d'exploitation (en y rajoutant le CIR) s'est établi à 8,4 M € en 2024, comparé à 5,8 M€ pour l'exercice précédent, soit une progression de 44%. Sidetrade enregistre une forte progression de sa rentabilité sous l'effet combiné de la croissance de son chiffre d'affaires, de la forte croissance de la marge brute ainsi qu'à des efforts d'optimisation des coûts.

Le résultat 2024 intègre un crédit d'impôt recherche pour 2,6 M€ (contre 2,4 M€ en 2023), ainsi qu'une activation marginale des frais de R&D pour un montant de 0,16 M€ (quasi identique à celui de 2023).

Le résultat financier 2024 s'inscrit à 0,7M€ en forte progression comparé à 2023 (0,4M€), lié en grande partie aux intérêts des placements à court terme réalisés au cours de l'année.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la charge est estimée à 1,0 M€ en 2024, contre 0,6 M€ en 2023.

Pour finir, le résultat net de Sidetrade en 2024 ressort à 7,9 M€ (en progression de 41%) démontrant un bon équilibre entre les investissements, la croissance et la rentabilité.

Acquisition de SHS Viveon AG, un leader allemand dans les logiciels de gestion du risque de crédits et de la conformité

Fondé en 1991 avec un siège social à Munich, en Allemagne, SHS Viveon AG propose des solutions conçues pour accompagner les équipes de gestion des risques, de crédit et de la conformité permettant d'identifier, d'évaluer et de couvrir automatiquement les risques dans un processus numérique et flexible. Leurs logiciels simplifient l'accès à toutes les données pertinentes provenant de n'importe quel système, améliorent l'analyse et la simulation, et permettent de prendre de meilleures décisions commerciales.

Le 6 mai 2024, Sidetrade a initié une offre publique d'achat sur SHS Viveon AG, . Suite à l'approbation de la Bourse de Munich pour le retrait de la cote de SHS Viveon AG, Sidetrade a étendu la période de son offre jusqu'au 29 juillet 2024 donnant l'opportunité aux actionnaires de SHS Viveon AG de céder leurs actions à un prix de 3,00 euros par action, payable en numéraire.

A fin 2024, via le financement par compte-courant par Sidetrade SA, Sidetrade AG a acquis 88,33% du capital de SHS Viveon AG pour un coût d'acquisition de 6,5 M€. En parallèle, SHS Viveon disposait d'une trésorerie de 1,3M€, soit un coût d'acquisition net de 5,2M€.

L'intégration des activités de SHS Viveon AG est effective dans les comptes consolidés du groupe Sidetrade à partir du 1er juillet 2024. Cette acquisition ouvre de nouvelles perspectives de croissance pour Sidetrade dans la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse et pays de l'Est) et renforcera encore sa position à l'international.

Structure financière renforcée

Au 31 décembre 2024, Sidetrade affiche une trésorerie brute de 25,1 M€ (en progression de 1,1M€ vs. 2023).

La Société détient également 85 437 actions en propre (comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat de 6,6 M€) et dont la valeur boursière est de 19,1 M€ au 31 décembre 2024.

La dette financière s'élève à 7,9 M€, en réduction de 2,3M€ comparé à 2023.

6. Événements postérieurs à la clôture

N/A

7. Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement ANC 2020-01 du 29 décembre 2020.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

Entreprise consolidée	SIREN / n° immatriculation	Siège social	Pays
Sidetrade SA	430007252	114, rue Galliéni, Boulogne Billancourt	France
Sidetrade UK Limited	7742637	Third Floor, 6 Kean Street, London WC2B 4AS / 6th Floor, 4 St Philip's Place, Birmingham B3 2SL, UK	Royaume Uni
BrightTarget Limited	09107017	6th Floor, 4 St Philip's Place, Birmingham B3 2SL, UK	Royaume Uni
Sidetrade Limited	530457	Ferry House, 2nd Floor Front, 48/53 Lower Mount Strett Lower, Dublin 2,D02 PT98	Irelande
Sidetrade B.V.	62973096	Johan Huizingalaan 763A 1066 VH AMSTERDAM	Pays Bas
Sidetrade Canada	2024424893	140 - 4th Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 3N3	Canada
Amalto Technologies Corporation	4443806	2002 Timberloch Place Suite 200 The Woodlands Texas 77380 USA	Etats-Unis
Sidetrade INC	7791780	2002 Timberloch Place Suite 200 The Woodlands Texas 77380 USA	Etats-Unis
Sidetrade AG	47 243 3928 2	14 Eschersheimer Land, 60322 Frankfurt	Allemagne
SHS Viveon AG	HRB 118229	Clarita-Bernhard-Straße 27 · 81249 Munich	Allemagne
SHS Viveon Switzerland Ltd	CHE-109.408.922	Neuhofstrasse 5A, 6340 Baar	Suisse

Détention et mode de consolidation

Entreprise	Méthode	% d'intérêt (clôture)	% d'intérêt (ouverture)	Date d'acquisition / de création
Sidetrade SA	Consolidante	100,00	100,00	N/A
Sidetrade UK Limited	Intégration globale	100,00	100,00	16/08/2011
Sidetrade Limited	Intégration globale	100,00	100,00	19/07/2013
Sidetrade BV	Intégration globale	100,00	100,00	27/03/2015
BrightTarget	Intégration globale	100,00	100,00	18/11/2016
Sidetrade INC	Intégration globale	100,00	100,00	09/01/2020
Sidetrade Canada Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	30/06/2022
Amalto Technologies Corporation	Intégration globale	100,00	100,00	06/04/2021
Sidetrade AG	Intégration globale	100,00	0,00	29/03/2024
SHS Viveon AG	Intégration globale	88,33	0,00	06/06/2024
SHS Viveon Switzerland Ltd	Intégration globale	88,33	0,00	06/06/2024

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 11 sociétés dont 3 sociétés nouvellement intégrées en juin 2024. Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation compte trois nouvelles sociétés nommées Sidetrade AG, acquise en mars 2024, SHS Viveon AG et SHS Viveon Switzerland Ltd, acquises en juin 2024.

Le compte de résultat et le bilan du groupe SHS Viveon sont intégrés dans les comptes de Sidetrade à compter du 01 juillet 2024.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 20 mars 2025. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Le coût d'acquisition comprend le prix ferme ainsi que les compléments de prix dont le versement est probable.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « écarts d'acquisition ».

Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable et la valeur d'utilité. La Valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs après impôt.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable des écarts d'acquisition à leur valeur actuelle. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du règlement ANC 2023-04.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

- **Frais de développement**

En application du règlement ANC 2023-04, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;

c) la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;

d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;

e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,

f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel et des charges externes de sous-traitance affectés au développement des nouveaux modules du SaaS Sidetrade, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice. Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

- **Frais de développement relatifs à la nouvelle version du logiciel**

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux versions antérieures du logiciel ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du logiciel.

- **Logiciels**

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

- **Relation clientèle**

Deux relations clientèles ont été identifiées à la suite d'un exercice d'allocation du prix d'acquisition d'Amalto et de CreditPoint selon le règlement ANC 2020-01. Elles sont amorties sur 20 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
• Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
• Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
• Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés, comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort construction pouvant être immobilisée.

Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également comptabilisées en autres immobilisations financières.

Actions propres

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat.

En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, etc.).

Une provision dite « statistique » est constatée sur les créances échues à plus de 180 jours chez Sidetrade SA.

Compte de régularisation actif

- **Charges constatées d'avance**

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

- **Produits à recevoir**

Il s'agit de créances à recevoir durant les prochains exercices et imputables à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

- **Prestations de services**

Pour les activités d'intégration du SaaS Sidetrade, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **SaaS Sidetrade**

La Société commercialise son SaaS Sidetrade généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). En conséquence, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu mensuellement (abonnements et dépassements) sur la base des volumes de flux traités.

Crédit d'impôt recherche

Depuis la publication du règlement 2020-01 le 9 octobre 2020, le produit résultant du dispositif CIR, antérieurement intégré dans les subventions d'exploitation, doit être présenté en diminution de l'IS dans le compte de résultat consolidé.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la Société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Une provision pour indemnités de départ à la retraite ainsi que l'impôt différé afférent sont comptabilisés dans les comptes consolidés. Le montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. La convention collective applicable est celle du Syntec.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

À fin décembre 2024, le taux d'imposition retenu est de 25%.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Les écarts de conversion liés à des comptes courants à long terme sont comptabilisés directement en réserve de conversion. Au 31 décembre 2024, un écart de conversion de 234 k€ a été constaté en capitaux propres.

Les taux de conversion retenus sont :

Devise	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	0,8691	0,8466	0,8292
USD	1,1050	1,0821	1,0389
CAD	1,4642	1,4819	1,4948
CHF	0,9634	0,9526	0,9412

Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1. Détail des écarts d'acquisition

Données en k€	Ouverture	Augmentation	Entrée de périmètre	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	23 053	258	6 368	2 427	27 253
Amortissements des écarts d'acquisition	-820				-820
Valeur nette	**22 233**	**258**	**6 368**	**2 427**	**26 432**

L'augmentation de l'écart d'acquisition correspond à l'écart d'acquisition de SHS Viveon AG pour un montant de 6 368 k€, à un paiement de complément de prix de CreditPoint de 172 k€ et une provision pour complément de prix suite à l'acquisition d'Amalto pour un montant de 86 k€ le portant à 456 k€. La baisse de l'écart d'acquisition est due à une reprise de provision pour complément de prix suite à l'acquisition de CreditPoint pour un montant de 1 010 k€ le portant à 720 k€ et une allocation de prix d'acquisition de CreditPoint en relation clientèle pour un montant de 1 417 k€.

L'allocation du prix d'acquisition de SHS Viveon AG sera réalisée en 2025.

Au 31 décembre 2024, l'écart d'acquisition s'élève à 26 432 k€ dont 820 k€ amortissables et totalement amortis.

Un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2024 sur la base du budget 2025 et d'un business plan établi par la Direction financière jusqu'à l'année 2030.

Les hypothèses retenues pour ce test sont :

- taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : 3%
- Taux d'IS moyen 15%

Aucune perte de valeur n'est à constater.

Note 2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Entrée de périmètre	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	23 053	258	6 368	2 427	27 253
Frais de développement	4 031	160			4 191
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	485	28			513
Frais d'établissement	30				30
Relation clientèle	3 000	1 417			4 417
Immo. incorporelles	**30 599**	**1 863**	**6 368**	**2 427**	**36 404**
Constructions	27				27
Installations tech., matériel & outillage	667	133			800
Autres immobilisations corporelles	4 202	226	180		4 608
Immo. corporelles	**4 896**	**360**	**180**		**5 435**
Immob. corporelles et incorporelles	**35 495**	**2 223**	**6 548**	**2 427**	**41 840**

L'augmentation des frais de développement (+160 k€) provient des activations réalisées sur l'exercice.

Les « concessions, brevets et autres droits similaires » correspondent à des logiciels acquis pour les travaux de développement.

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2024 concerne principalement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

L'augmentation de la relation clientèle correspond à l'allocation de prix d'acquisition de CreditPoint pour un montant de 1 417 k€.

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Dotation	Autres var.	Clôture
Amort. des écarts d'acquisition	(820)			(820)
Amort. des frais de dév.	(3 544)	(240)		(3 784)
Amort. concessions, brevets & droits similaires	(425)	(47)		(473)
Amort. des frais d'établissement	(30)			(30)
Amortissements de la relation clientèle	(300)	(221)		(521)
Immo. incorporelles	**(5 120)**	**(508)**		**(5 629)**
Amortissements des constructions	(27)			(27)
Amortissements install. tech. matériel & outil.	(295)	(222)		(517)
Amortissements des autres immo. corp.	(3 425)	(509)		(3 934)
Immo. corporelles	**(3 747)**	**(731)**		**(4 478)**
Immo. corporelles et incorporelles	**(8 867)**	**(1 239)**		**(10 106)**
Valeur nette	**26 628**	**7 532**	**2 427**	**31 733**

Note 3. Immobilisations financières

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Prêts	342	44		386
Dépôts et cautionnements versés	574	64		638
Autres créances immobilisées	185	184		369
Immobilisations financières	**1 101**	**292**		**1 393**
Titres mis en équivalence				
Actifs financiers	**1 101**	**292**		**1 393**

Les prêts et dépôts concernent principalement :

- l'effort de construction (386 k€),
- les gages sur prêts BPI (342 k€).
- la caution pour le loyer du siège de Boulogne (165 k€),

Les disponibilités restantes du compte de liquidité sont comptabilisées en créance immobilisée pour un montant de 369 k€.

Note 4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Créances clients	9 737	8 298
Clients douteux	2 118	1 013
Factures à établir	338	360
Valeur brute	**12 193**	**9 671**
Provisions	(2 358)	(1 162)
Valeur nette	**9 835**	**8 509**

Les provisions pour dépréciations clients varient de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour dépréciation	(1 162)	(1 202)	7	(2 358)
Provisions pour dépréciation	**(1 162)**	**(1 202)**	**7**	**(2 358)**

Toutes les créances clients non dépréciées ont une échéance à moins d'un an.

Note 5. Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Fournisseurs , avances		12
État, Impôt sur les bénéfices	4 822	2 507
Créances fiscales hors IS	1 602	713
Impôts différés - actif	373	240
Débiteurs divers	21	45
Autres créances	**6 818**	**3 517**

Au 31 décembre 2024, le poste « Impôts sur les bénéfices » inclut principalement le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2 352 k€) et de l'année 2024 (2 560 k€).

Le poste « créances fiscales hors IS » comprend essentiellement des créances de TVA.

Les impôts différés actifs incluent principalement l'activation de reports déficitaires pour 201 k€, l'écart d'évaluation d'un logiciel de SHS Viveon AG pour 113 k€ et des engagements de retraite pour 47 k€.

Les autres créances à moins d'un an s'élèvent à 1 635 k€, le reste est à plus d'un an.

Note 6. Trésorerie nette

en k euros	12.2024	12.2023
VMP	12 534	19 950
Disponibilités	12 572	3 841
Intérêts courus non échus s/ dispo.	119	161
Trésorerie active	**25 225**	**23 952**
Concours bancaires (dettes)		40
Trésorerie passive		**40**
Trésorerie nette	**25 225**	**23 912**

Note 7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Charges constatées d'avance - Loyers	281	367
Charges constatées d'avance - Autres	1 405	915
Charges constatées d'avance	**1 686**	**1 282**

Le poste « Autres » concerne principalement les locations de logiciels chez Sidetrade SA pour 781 k€ et chez Sidetrade Inc pour 201 k€ au 31 décembre 2024.

Note 8. Impôts différés actifs

en k euros	12.2024	12.2023
Déficits fiscaux	201	201
Engagements de retraite	47	39
Ecart d'évaluation	113	
C3S	12	
Impôts différés actifs	**373**	**240**

Note 9. Variation des capitaux propres consolidés

Données en K euro	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion Groupe	Résultat net (Part du Groupe)	Capitaux propres (Part du Groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31/12/2023	**1 468**	**4 908**	**25 720**	**(6 641)**	**(86)**	**5 626**	**30 997**	**0**
Entrée de périmètre								31
Affectation du résultat N-1			5 626			(5 626)		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	15	(15)						
Résultat						7 897	7 897	59
Retraitements sur actions propres			229	47			276	
Ecart de conversion/effet de change					234		234	(3)
Autres			1				1	
Au 31/12/2024	**1 483**	**4 893**	**31 577**	**(6 594)**	**148**	**7 897**	**39 404**	**87**

La valeur des 85 437 actions propres annulées et détenues au 31 décembre 2024 dans le cadre du contrat de liquidité et de la détention d'actions propres s'élève à 6 594 k€.

Composition du capital

Au 31 décembre 2024, le capital est composé de 1 482 899 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, soit un capital social de 1 482 899 euros. La variation par rapport à 2023, d'un montant de 14 973 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 14 973 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

- Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

- Les Conseils d'administration du 28 mars 2023 et 21 mars 2024 ont arrêté une liste de 55 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 26 904 actions, soit une dilution maximale de 1,8%.

- Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 44 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 15 juin 2023.

- Les Conseils d'administration du 21 mars 2024 a arrêté une liste de 14 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 6 724 actions, soit une dilution maximale de 0,5%.

- Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2024	PAGA 2021
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	42 840
Nombre d'attributions caduques	992
Nombre d'actions émises	14 974
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	26 904
- Dont mandataires sociaux	2 869
Nombre de personnes concernées	55
- Dont mandataires sociaux	1

Au 31.12.2024	PAGA 2023
Date d'Assemblée générale	15/06/2023
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	44 000
Nombre d'actions attribuées	6 847
Nombre d'attributions caduques	123
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	6 724
- Dont mandataires sociaux	0
Nombre de personnes concernées	14
- Dont mandataires sociaux	0

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre des contrats de liquidité et de rachat confiés à la société de bourse ODDO BHF par le groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient aux comptes de liquidité et de rachat à la date du 31 décembre 2024 étaient :

en k euros	12.2024	12.2023
Nombre d'actions	85 437	86 697
Valorisation	6 594	6 641
Solde en espèces du compte de liquidité	**369**	**185**

Note 10. Avances conditionnées

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Avances conditionnées	309			0
Total avances conditionnées	**309**			**0**

Toutes les avances conditionnées ont été soldées au 31/12/2024 dont 183 k€ remboursés et 126 k€ reclassés en subvention d'exploitation.

Note 11. Provisions pour risques et charges

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour risques	549	752	275	1 026
Provisions pour pensions et retraites	155	33		189
Autres provisions	8		8	0
Provisions pour risques et charges	**714**	**785**	**283**	**1 216**

Les provisions pour risques au 31 décembre 2024 correspondent principalement à un litige prud'homal (139 k€), à un litige aux Etats-Unis (350 k€), à une provision pour cotisations employés (250 k€) et à une provision pour garanties clients chez SHS Viveon AG (165 k€).

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,4% et le taux de majoration de salaire retenu est de 2.2%. Le montant au 31 décembre 2024 s'élève à 189 k€.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du Groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2024 s'établit à 40 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2024 ressort à 6,1 années.

Note 12. Dettes financières

Les dettes financières se répartissent de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Intérêts courus sur emprunts	11	9	11	9
Emprunts auprès établiss. de crédit	10 216		2 378	7 838
Dépôts et cautionnements reçus	5		2	3
Dettes financières	**10 232**	**9**	**2 391**	**7 849**

Sidetrade détient un emprunt précédemment comptabilisé chez Amalto SA. Cet emprunt d'un montant initial de 500 k€ a été octroyé par la banque Société Générale a été totalement remboursé à la fin de l'exercice 2024.

Sidetrade a également souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux variable initial de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Une couverture a été mise en place pour couvrir les risques de taux. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 3.3 M€, dont 962 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 31 k€. Le covenant relatif à cet emprunt est respecté.
- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 3,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 44 k€.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 1,3 M€, dont 309 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 14 k€.

Note 13. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Fournisseurs	2 227	1 321
Factures non parvenues	1 499	1 111
Dettes fournisseurs	**3 726**	**2 431**

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Note 14. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Congés payés	1 229	990
Provisions pour primes	1 126	599
Charges sociales	2 227	1 696
TVA à décaisser	398	165
État - autres charges	1 972	1 101
Autres	24	8
État - impôts sur les bénéfices	911	398
Dettes fiscales et sociales	**7 886**	**4 957**

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Note 15. Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Autres dettes	1 209	2 196
Autres dettes	**1 209**	**2 196**

Les autres dettes sont principalement constituées des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions de Amalto SA (456 k€) et de CreditPoint Software (720 k€).

Note 16. Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Clients AAE	**786**	**884**
Fournisseurs FNP	**1 499**	**1 111**
Dettes fiscales et sociales	**3 397**	**2 250**
Congés payés	1 229	990
Provisions pour primes	1 126	599
Cotisations employés	849	492
Note de frais	29	29
Taxes sur les salaires	108	102
Divers	56	37
Charges à payer	**5 682**	**4 244**

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Note 17. Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires total de 54 977 k€ en croissance de 26% par rapport à l'année 2023.

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2024	45 467	9 510	54 977
2023	37 287	6 452	43 739
Croissance	**22%**	**47%**	**26%**

Note 18. Autres produits d'exploitation

en k euros	12.2024	12.2023
Production immobilisée	139	220
Subventions d'exploitation	170	2 371
Reprise sur prov. d'exploitation, transferts de charges d'exploitation	321	1 251
Autres produits	2 312	2 467
Autres produits d'exploitation	**2 942**	**6 309**

Les subventions d'exploitation correspondent principalement à la constatation de l'échec commercial du projet Eurofirmo par BPI France renonçant au remboursement partiel des avances remboursables restant dues (126 k€).

Les reprises de provisions concernent essentiellement les provisions pour risques (275 k€).

Le poste « Autres produits » correspond principalement à la refacturation des frais d'affranchissement au titre des prestations d'envoi de courriers dématérialisés (1 973 k€).

Note 19. Impôts et taxes

en k euros	12.2024	12.2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(210)	(192)
Autres impôts et taxes	(202)	(170)
Impôts et taxes	**(412)**	**(362)**

Les impôts et taxes incluent principalement la CVAE pour 66 k€, la CFE pour 42 k€, la C3S pour 61 k€ et les taxes sur les salaires pour 200 k€.

Note 20. Charges de personnel

en k euros	12.2024	12.2023
Rémunérations du personnel	(27 945)	(22 544)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(7 256)	(6 477)
Autres charges de personnel	(51)	(37)
Charges de personnel	**(35 252)**	**(29 058)**

Les charges de personnel s'établissent à 35 252 k€.

L'exercice 2024 ne fait pas l'objet de dotation à la réserve de participation des salariés.

Note 21. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

en k euros	12.2024	12.2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(507)	(427)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(603)	(560)
Dot. aux provisions d'exploitation	(589)	(440)
Dot/Prov. engagements de retraite	(33)	(31)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 198)	(601)
Dotations d'exploitation	**(2 931)**	**(2 058)**

Les dotations aux amortissements incorporelles concernent principalement les frais de développement (240 k€) et les relations clientèles (220 k€).

Les dotations aux amortissements corporelles incluent essentiellement du matériel informatique et d'infrastructure R&D chez Sidetrade SA (323 k€) et chez Sidetrade Canada (130 k€).

Les dotations d'exploitation correspondent principalement à un litige prud'homal (139 k€), à un litige aux Etats-Unis (350 k€), à une provision pour cotisations employés (250 k€).

Les dotations pour dépréciations des actifs circulants concernent les provisions pour dépréciations clients.

Note 22. Résultat financier

en k euros	12.2024	12.2023
Rep./Dépr.sur actifs financiers	8	287
Gains de change sur opérations financières	11	185
Autres produits financiers	704	515
Produits financiers	**723**	**988**
Charges d'intérêts	(50)	(79)
Pertes sur créances financières et VMP	11	(265)
Pertes de change	(28)	(259)
Autres charges financières	(2)	
Dot. dépr. sur actifs financiers		(8)
Charges financières	**(68)**	**(611)**
Résultat financier	**654**	**377**

Le résultat financier ressort avec un solde bénéficiaire de 654 k€.

Les produits financiers intègrent principalement les intérêts sur DAT et CAT de 657 k€.

Les charges financières concernent principalement les intérêts d'emprunts de 50 k€.

Note 23. Résultat exceptionnel

en k euros	12.2024	12.2023
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Reprise de provisions		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	
Produits exceptionnels	**1**	**-**
Amendes		
Charges exceptionnelles sur exercices ant.		
Pertes sur créances		
Dotations aux provisions / amortissements		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1)	(1)
Charges exceptionnelles	**(1)**	**(1)**
Résultat exceptionnel	**(0)**	**(1)**

Aucun résultat exceptionnel n'a été constaté.

Note 24. Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement sur l'exercice s'élève à 11 625 k€ et comprend essentiellement des salaires (y compris les charges sociales) ainsi que des charges de sous-traitance externe.

Au titre de l'exercice 2024, Sidetrade a activé 160 k€ de frais de développement.

Note 25. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

en k euros	12.2024	12.2023
Crédit impôt recherche	2 560	2 352
Impôt sur les bénéfices	(1 106)	(572)
Impôts différés	40	14
Impôts sur les résultats	**1 495**	**1 794**

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

en k euros	12.2024
Résultat avant impôt	6 462
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25%
Impôt théorique	**(1 615)**
Effets des différences de taux	120
Ajustements sur exercices antérieurs	(46)
Différences permanentes	100
Retraitement fiscal du CIR	2 560
Effets des imputations des déficits antérieurs	502
Non-activation des déficits	(125)
Charge d'impôt théorique	**1 495**
Charge d'impôt réelle	**1 495**

Les différences de taux concernent les éléments taxés à taux réduit et les différences de taux d'imposition des filiales étrangères.

Autres informations

Note 26. Effectifs

L'effectif au 31 décembre 2024 est de 405 salariés dont 138 salariés en France.

L'effectif se décompose en :

- 276 hommes et 129 femmes
- 396 CDI, 9 CDD
- 125 cadres, 12 employés et agents de maîtrise et 1 stagiaire, 267 autres statuts (filiales étrangères).

L'effectif moyen sur l'exercice est de 391 salariés.

Note 27. Déficits fiscaux

en k euros	Déficits non activés	Déficits activés
Sidetrade SA	2 683	805
SHS Viveon AG	9 740	
BrightTarget	348	
Sidetrade IE	587	
Total	**13 357**	**805**

Les déficits fiscaux s'élèvent à 14 163 k€ au 31/12/2024 dont 13 357 k€ non activés.

Note 28. Engagements hors bilan

en euros	12.2024	12.2023
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	149	126
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	**6 694**	**6 671**
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	**0**	**0**

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 149 k€ au 31/12/2024 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€.

Note 29. Rémunérations des commissaires aux comptes

En euros	2024	2023	2024	2023
Audit	EY	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	**52 155**	**42 000**	**22 918**	**18 000**
- Emetteur	52 155	42 000	22 918	18 000
- Filiales intégrées globalement				
* Autres diligences et prestations directement liées				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Sous-total	**52 155**	**42 000**	**22 918**	**18 000**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
* Juridique, fiscal, social				
* Autres	72 680	53 014	0	
Sous-total	**72 680**	**53 014**		
Total	**124 835**	**95 014**	**22 918**	**18 000**

Note 30. Rémunération des dirigeants

En 2024, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 290 000 €, des avantages en nature de 4 056 € et une part variable de 82 000 €, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance durant cette année. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Olivier dispose d'une voiture de fonction comme avantage en nature. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Note 31. Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€. Sidetrade SA a également garanti à l'emprunteur le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé » inférieur à 2.5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est respecté à la date de clôture.

Note 32. Engagements relatifs aux compléments de prix

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Sofware sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 456 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 720 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2024. Les paiements interviendront en 2025 pour Amalto et en 2026 pour CreditPoint.

Note 33. Résultat de base par action

Le résultat net par action est calculé avec au numérateur le résultat net de l'ensemble consolidé, 7 824 882 euros en 2024 (5 626 400 euros en 2023) et au dénominateur le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2024 soit 1 482 899 actions (1 467 926 actions en 2023).

en euros	12.2024	12.2024
Résultat	7 896 749	5 626 400
Nombre d'actions	1 482 899	1 467 926
Nombre d'actions moyen	1 475 413	1 459 955
Nombres d'actions diluées	1 516 527	1 501 948
Résultat par action	**5,325**	**3,833**
Résultat net dilué par action	**5,207**	**3,746**

Note 34. Information spécifique sur les comptes sociaux des filiales

- **SIDETRADE Limited (N° d'immatriculation : 530457)**

Sidetrade Limited (n° d'immatriculation : 530457) est une filiale incluse dans les états financiers consolidés de Sidetrade SA.

Elle a eu recours à l'exemption de dépôt de ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 auprès du « Company Registration Office » comme le permet l'article 357 du « Companies Act 2014 », au motif qu'elle satisfait aux conditions énoncées aux alinéas 357 a) à 357 h) de cet article.